COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 11 FEVRIER 2016

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi 11 du mois de Février à dix-neuf heures, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviéra du Levant », dûment convoqué , s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du 1er Vice-Président, Monsieur Christian BAPTISTE , pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

<u>PRESENTS</u>: MM. Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN

EXCUSES: M. Jean-Pierre DUPONT

Monsieur Jean-Claude PIOCHE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC L'ADEME RELATIVE AU PLAN D'ACTIONS DES MISSIONS ENERGIE -CLIMAT BC-2016-1S-DEDD-02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015 (Chapitre IV : Dispositions spécifiques aux outre-mer et aux autres zones non interconnectées),

COURRIER ARRIVÉ L.:

1 5 FEV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

e Dig

Vu la délibération n° CC-2016-1S-AJCP-02 relative à la délégation de pouvoir au bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviéra du Levant »

Le Bureau communautaire

DECIDE

<u>Article 1</u>: De prendre acte du plan d'actions inhérent à ces Missions Energie – Climat (présenté ci-après), objet d'un conventionnement avec l'ADEME.

<u>Article 2</u>: D'approuver le plan d'actions inhérent à ces Missions Energie – Climat (présenté ci-après), objet d'un conventionnement avec l'ADEME.

<u>Article 3</u>: Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

15 FEV. 2016

Et publication ou notification le

15 FEV. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 11 Février 2016

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Président empêché Le 1er Vice Président

Christian BAPTIST

COURRIER ARRIVÉ LE

1 5 FEV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

BOOK YOU AT

.

5 Sec. 16 X 1

VOLET ENERGIE-CLIMAT

- √ Fiche action 1 : Diagnostic énergie et émission de gaz à effet de serre
- ✓ Fiche action 2 : Définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, volet adaptation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- ✓ Fiche action 3 : Elaboration du PCAET
- √ Fiche action 4 : Etude du potentiel en énergies renouvelables
- ✓ Fiche action 5 : Promotion des modes de déplacement doux, alternatifs à la voiture
- ✓ Fiche action 6 : Formation interne des élus et agents de la Communauté d'Agglomération de « La Riviera du Levant » (CARL) et des communes membres. Sensibilisation des usagers du territoire de la CARL.



ETUDE DE PREFIGURATION	FICHE ACTION 1
INTITULE DE L'ACTION	DIAGNOSTIC ENERGIE ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	La quantification des émissions de GES générées par le patrimoine et les services de la Communauté d'Agglomération de « La Riviera du Levant » (CARL) est la première étape d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Il s'agit, au travers de cette démarche d'obtenir des indicateurs d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre indispensables à la définition et à l'arbitrage des actions qui pourront être menées par la suite.
OBJECTIFS RECHERCHES	 Aboutir à une évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par toutes les activités de la CARL (tant par son patrimoine que ses services), pour évaluer son impact en matière d'effet de serre, Hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources, Apprécier la dépendance des activités de la CARL à la consommation des énergies fossiles, et en déduire sa fragilité dans un contexte de réduction des réserves d'hydrocarbures.
RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	 Cibler des postes énergétivores du territoire d'une part et du patrimoine et des services de la CARL, d'autre part, Définir les objectifs qui seront retenus dans le cadre du projet, Mettre en place un plan d'actions stratégique sur le court et le long terme
CONTENU SUCCINCT DE L'ACTION	 Identifier les parties prenantes Préparer le cahier des charges pour retenir le bureau d'étude qui accompagnera la CARL pour mener à bien cette prestation Réalisation du diagnostic énergie et émissions de gaz à effets de serre. Le périmètre retenu pour l'étude est le patrimoine et les services de la CARL. Pour ce faire, le chargé de mission travaillera en tandem avec le bureau d'étude retenu pour mener à bien cette prestation.
PARTENAIRES ASSOCIES RESPONSABLE DE L'ACTION	Communes membres / ADEME / Conseil Régional / DEAL / EDF Chargée de mission Energie Climat
ECHEANCIER PREVISIONNEL ET INDICATEURS	Phasage année 1 : Fin du diagnostic Indicateurs : Réalisation : Diagnostic énergie et GES du territoire réalisé Orientations stratégiques définies

ETUDE DE PREFIGURATION	FICHE ACTION 2	
INTITULE DE L'ACTION	DEFINITION D'UNE STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, VOLET ADAPTATION DU PCAET	
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	Les établissements publics et collectivités guadeloupéens sont confrontés à l'élévation du niveau de la mer et devront également s'adapter à l'élévation de la température moyenne qui pourrait atteindre plus de 4°C d'ici 2100. Ces bouleversements climatiques sont un nouvel enjeu pour ces établissements et collectivités qui doivent préparer leur territoire et intégrer dans leurs politiques de développement les actions d'adaptation permettant de limiter les conséquences néfastes de ces changements.	
OBJECTIFS RECHERCHES	 Réaliser une étude approfondie permettant un diagnostic de vulnérabilité intégrant l'ensemble des problématiques du territoire relativement aux enjeux du changement climatique Définir et structurer la stratégie de la CARL et élaborer le plan d'actions Favoriser la prise en considération de cette problématique dans tous les documents de planification territoriale Définir et mettre en œuvre le système de suivi-évaluation de ce plan d'actions Participer à une communauté de travail rassemblant les collectivités concernées par ces problématiques en Guadeloupe 	
RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	 Recensement et évaluation des impacts attendus du réchauffement climatique sur le territoire de la CARL, en termes de risques, de coûts et éventuellement de bénéfices et définition des objectifs retenus, Identifier les principales actions à envisager et leurs indicateurs de suivi, au niveau territorial, pour s'adapter aux conséquences du changement climatique, et proposer des priorités échelonnées dans le temps. Un plan d'actions pluriannuel précis et chiffré sera réalisé. Mise en place d'un processus continu et des outils de suivi et d'évaluation du plan d'actions 	
CONTENU SUCCINCT DE L'ACTION	 Identifier les parties prenantes Préparer le cahier des charges pour retenir le bureau d'étude qui accompagnera la CARL pour mener à bien cette prestation Réalisation du diagnostic vulnérabilité de la CARL au changement climatique et élaboration d'un plan d'actions pluriannuel avec mise en place d'un système de suivi-évaluation de la stratégie définie Pour ce faire, le chargé de mission travaillera avec le bureau d'étude retenu pour mener à bien cette prestation. 	
PARTENAIRES ASSOCIES	Communes membres / ADEME / Conseil Régional / DEAL / CAUE	
RESPONSABLE DE L'ACTION	Chargée de mission Energie Climat	
ECHEANCIER PREVISIONNEL ET INDICATEURS	Phasage année 1: O Réalisation de l'étude Indicateurs: O Réalisation: Diagnostic de vulnérabilité réalisé Définition du plan d'actions Mise en place du système de suivi évaluation Efficacité Prise en compte des orientations stratégiques dans les documents de planification territoriale de la CARL et des communes membres	

ETUDE DE	FICHE ACTION 3
PREFIGURATION INTITULE DE L'ACTION	ELABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	Les EPCI et collectivités guadeloupéens sont confrontés à l'élévation du niveau de la mer et devront également s'adapter à l'élévation de la température moyenne qui pourrait atteindre plus de 4°C d'ici 2100. Ces bouleversements climatiques sont un nouvel enjeu pour ces établissements et collectivités qui doivent préparer leur territoire et intégrer dans leurs politiques de développement les actions d'adaptation et d'atténuation permettant de limiter les conséquences néfastes de ces changements. Cette démarche participe au respect des orientations fixées par la loi Grenelle de 2010 pour toute collectivité ou EPCI de plus de 50 000 habitants.
OBJECTIFS RECHERCHES	 Définir une vision stratégique et partagée pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets Lutter contre la précarité énergétique Améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants
RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	 Assurer l'appropriation du diagnostic des émissions de gaz à effet de serre par l'ensemble des parties prenantes Intégrer au PCAET la restructuration / requalification urbaine / rénovation énergétique et construction exemplaire Mobiliser et organiser la participation des acteurs Organiser la démarche en interne et en externe Suivre, évaluer le plan d'actions du PCAET
CONTENU SUCCINCT DE L'ACTION	 Identifier les parties prenantes Préparer le cahier des charges pour retenir le bureau d'étude qui accompagnera la CARL pour mener à bien cette prestation Suivre et garantir la bonne exécution des étapes clés de la démarche de réalisation du PCAET : diagnostic, plan d'action, mobilisation des acteurs Assurer la cohérence du PCAET avec le plan de rénovation énergétique et de construction exemplaire
PARTENAIRES ASSOCIES	Communes membres/ ADEME/ Conseil Régional/ Etat/ FEDER/ CCI/ CMA/ Acteurs socio-économiques du territoire/ Associations en environnement, culturelles, sportives/ Rectorat
RESPONSABLE DE L'ACTION	Chargée de mission Energie Climat
ECHEANCIER PREVISIONNEL ET INDICATEURS	Phasage année 1: Retenir un bureau d'étude après consultation conformément au Code des marchés publics Phasage année 2: Lancer l'élaboration du PCAET Valider le PCAET Phasage année 3: Mise en œuvre du programme d'action Indicateurs: Réalisation: - Elaboration du PCAET O Efficacité: - Nombre de partenaires et acteurs mobilisés - Mise en œuvre des actions

ETUDE DE PREFIGURATION	FICHE ACTION 4
INTITULE DE L'ACTION	ETUDE DU POTENTIEL EN ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	Dans le cadre de son PCAET, la CARL souhaite réaliser un état des lieux de son territoire sur la thématique des énergies renouvelables. Cet état des lieux est un moyen d'obtenir un large champ de vision sur les actions réalisables en matière d'énergies renouvelables (EnR) et de garantir sur le long terme la réduction de la dépendance de la CARL vis-à-vis des énergies fossiles.
OBJECTIFS RECHERCHES	 Cibler les atouts et les faiblesses de la CARL en termes de développement de la filière EnR Mettre en lumière le nombre d'installations d'énergie renouvelable existantes et envisageables sur le territoire Définir des actions efficaces en matière d'EnR adaptées à la réalité du terrain Répondre aux objectifs européens Répondre aux objectifs du PRERURE et du SRCAE
RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	 Obtenir des données concrètes sur le potentiel du territoire en matière d'EnR pour discuter avec les acteurs concernés et définir un cadre pour la promotion des énergies renouvelables
CONTENU SUCCINCT DE L'ACTION	 Identifier les parties prenantes Préparer le cahier des charges pour retenir le bureau d'étude qui accompagnera la CARL pour mener à bien cette prestation Réaliser un état de lieux sur l'ensemble du territoire des installations EnR (Photo voltaïque, éolien, solaire thermique) Cibler les potentiels de développement de ces énergies Accompagner la restructuration / requalification urbaine / rénovation énergétique et construction exemplaire Définir une stratégie de valorisation : à définir et à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET
PARTENAIRES ASSOCIES	
RESPONSABLE DE L'ACTION	Chargée de mission Energie Climat
ECHEANCIER PREVISIONNEL ET INDICATEURS	Phasage année 1: Lancement de l'étude Phasage année 2: Fin de l'étude Indicateurs: ➡ Réalisation: ➡ Etude du potentiel en énergies renouvelables réalisé ➡ Orientations stratégiques définies en termes de déploiement des EnR et de restructuration / requalification urbaine / rénovation énergétique et construction exemplaire ➡ Efficacité: ➡ Potentiel EnR exploité ➡ Potentiel de rénovation énergétique et construction exemplaire

ETUDE DE PREFIGURATION	FICHE ACTION 5
INTITULE DE L'ACTION	PROMOTION DES MODES DE DEPLACEMENT DOUX, ALTERNATIFS A L'AUTOMOBILE
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	Compte tenu de son caractère insulaire, la Guadeloupe, région monodépartementale d'outre-mer, est fortement dépendante aux énergies fossiles. Elle se trouve aujourd'hui confrontée à des défis énergétiques que sont d'une part, l'inadéquation entre une demande d'électricité croissante et la quantité limitée des ressources fossiles, et d'autre part, la nécessité de réduire l'approvisionnement de ces ressources émettrices de gaz à effet de serre. Après avoir subi le développement automobile accentué par une bipolarisation des centres économiques, la Guadeloupe présente un secteur des transports (voyageurs et marchandises) premier consommateur en énergie finale en 2011. Le secteur transport est aussi le premier émetteur de gaz à effet de serre. Les prospectives tendancielles (PRERURE, 2012; SRIT, 2012) montrent que cette part est amenée à augmenter au détriment de modes alternatifs compte tenu de la croissance de la mobilité interurbaine liée à la déconnexion entre lieu de travail et lieu de résidence et de la multi-motorisation des ménages. De manière concomitante, on s'oriente vers une congestion renforcée des axes de circulation, une augmentation de la consommation des produits pétroliers et par conséquent une précarité du transport accentuée par le vieillissement de la population et par l'augmentation du prix des carburants annoncée compte tenu de la raréfaction des ressources fossiles. L'usage de la voiture particulière est prédominant sur le territoire de la CARL. De plus, certaines zones géographiques ne disposent pas de transports collectifs. Afin d'améliorer la qualité de vie et de concilier de manière durable les besoins de mobilité et de facilité d'accès, la préservation de la santé et de l'environnement, la CARL souhaite d'une part étendre son Plan des Déplacements Urbains (PDU) et d'autre part, renforcer le service de transports urbains du SMT par des liaisons maritimes, valoriser des itinéraires de randonnées pédestres, équestres et cyclistes, favoriser la mise en œuvre de co-voiturage et la mise à
OBJECTIFS RECHERCHES	 Diminuer le trafic automobile Lutter contre la congestion urbaine Développer des transports collectifs et des moyens de déplacements économes et les moins polluants pour l'environnement, notamment la marche à pied et le vélo. Encourager les entreprises et les collectivités publiques à établir un plan de mobilité et à favoriser le transport de leur personnel, notamment par l'utilisation des transports en commun et du covoiturage Agir en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air Lutter contre la précarité énergétique liée au transport
CONTENU SUCCINT DE L'ACTION	 Accompagner l'élaboration du PDU 2010-2020 Accompagner la réalisation des aménagements d'amélioration de la RN4 et de la RN5Accompagner l'extension du SMT et le renforcement des liaisons maritimes Accompagner la création d'une voirie et de parcs de stationnement pour favoriser le co-voiturage Accompagner la création d'une voirie et de parcs de stationnement de voiture électriques - Autolib

RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	- Améliorer le cadre de vie	
	- Réduire les nuisances dues au transport routier	
	- Développer des modes de transports doux	
	- Améliorer la qualité de la desserte en transports publics	
	- Réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au transport	
PARTENAIRES	ADEME/ DEAL/ Communes membres/ Conseil Général/ Conseil régional/ Observatoire	
ASSOCIES	Régional des Transports/ Associations environnementales et de personnes à mobilité	
	réduite	
RESPONSABLE DE L'ACTION	Chargée de mission Energie Climat	
	Phasage année 1:	
	Etude d'extension du PDU	
	 Etude de définition du potentiel d'amélioration de la RN4 et de la RN5 	
	Réalisation des extensions des services de transport urbain du SMT	
	Phasage année 2:	
	o Etude de création d'une voirie et de parcs de stationnement pour favoriser le co-	
	voiturage	
	o Etude de création d'une voirie et de parcs de stationnement de voiture	
	électriques - Autolib	
	 Complément et mise à jour du plan d'action du PDU 	
	o Réalisation des aménagements durables en vue du renforcement des liaisons	
	maritimes	
	Phasage année 3:	
	 Validation de l'extension du PDU 	
	 Communication 	
	Mise en œuvre du plan d'actions	
ECHEANCIER	Indicateurs:	
PREVISIONNEL ET	Réalisation:	
INDICATEURS	- Etude de diagnostic et d'extension du PDU	
	- Etude de définition du potentiel d'amélioration de la RN4 et de la RN5	
	- Extension des services de transport urbain du SMT et renforcement des liaisons	
	maritimes	
	- Création d'une voirie et de parcs de stationnement pour favoriser le co-	
	voiturage	
	- Création d'une voirie et de parcs de stationnement de voiture électriques -	
	Autolib	
	-	
	Efficacité :	
	- Mise en œuvre de modes de déplacements doux	
	- Nombre et caractérisation des usagers des modes de déplacements doux	
	- Mise en œuvre du co-voiturage	
	- Nombre et caractérisation des usagers du co-voiturage	
	- Mise en œuvre de voiture électriques - Autolib	
	- Nombre et caractérisation des usagers de voiture électriques - Autolib	
	- Mise en œuvre de liaisons maritimes en renforcement du service de transports	
	urbains du SMT	
	- Nombre, fréquence et caractérisation des usagers des liaisons maritimes	

COMMUNICATION- SENSIBILISATION	FICHE ACTION 6
INTITULE DE L'ACTION	 FORMATION DES ELUS ET AGENTS DE LA CARL ET DES COMMUNES MEMBRES SENSIBILISATION DES USAGERS DU TERRITOIRE DE LA CARL
CONTEXTE ET ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	L'élaboration du PCAET nécessite en préalable, pour être pleinement efficace, une appropriation de la question du changement climatique et de la maîtrise de l'énergie. Il est impératif que l'ensemble du personnel de la collectivité puisse partager une culture énergétique et climatique commune. Cette phase a pour objet de sensibiliser l'ensemble ces acteurs qui interviendront à différents niveaux dans la réalisation du PCAET, aux enjeux climatiques et énergétiques. Il s'agit également de mobiliser les professionnels et le grand public autour d'actions de communication et de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.
OBJECTIFS RECHERCHES	 Informer l'ensemble des élus et agents de la collectivité sur l'engagement de la collectivité dans le plan climat et leur présenter l'intérêt d'une telle démarche Former les élus et agents aux « éco-gestes » Fédérer les acteurs, favoriser le développement de partenariat, faciliter le travail de concertation Intégrer la MDE et les ENR dans les projets des professionnels Favoriser une utilisation vertueuse de l'énergie par tous
RESULTATS ATTENDUS ET VALORISABLES	 Changement les comportements Former les élus et les agents Sensibilisation du grand public (y compris les scolaires) Appropriation des élus et agents de la démarche
CONTENU SUCCINCT DE L'ACTION	 Mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation à destinations des élus et agents de la collectivité Mettre en place des actions d'animation et de sensibilisation sur les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables auprès du grand public, des scolaires et des professionnels
PARTENAIRES ASSOCIES	Communes membres/ Espace Info Energie / Conseil en Energie Partagé (CEP) du CAUE/ Conseiller énergie de la CCI et la CMA
RESPONSABLE DE L'ACTION ECHEANCIER PREVISIONNEL ET INDICATEURS	Chargée de mission Energie Climat Phasage année 1: Identifier et recenser les acteurs à sensibiliser sur le changement climatique, la maîtrise de l'énergie et les ENR sur le territoire définir un programme d'animation et de sensibilisation Organiser des actions de sensibilisation des professionnels avec les chargés de missions de la CCI et la CMA Mettre en place les permanences de l'EIE Former les élus et les agents avec le CEP du CAUE Phasage année 2: bilan du programme d'actions Poursuivre les permanences de l'EIE Poursuite et renouvellement du programme d'animation Phasage année 3: bilan du programme d'actions
	Poursuivre les permanences de l'EIE Poursuite et renouvellement du programme d'animation

Indicateurs:

- o Réalisation:
 - Nombre d'élus et agents formés
 - Nombre d'acteurs et usagers sensibilisés
 - Nombre de conseils donnés
- o Efficacité:
 - Niveau d'information et d'imprégnation des personnes sensibilisées aux enjeux du changement climatique et des économies d'énergie
 - Application des éco-gestes et préconisations pour économiser l'énergie

COURRIER ARRIVÉ 1.

1 5 FEV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PLIS

7, 37 No. 10 July 20